

Rapport

Date de la séance du CE: 12 juin 2019
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 839774
Classification: -

Association fOrum culture, Tavannes.

Autorisation de dépenses 2020-2023 ; crédit d'engagement ; crédit d'objet

Table des matières

1	Synthèse	1
2	Bases légales.....	2
3	Description de l'affaire	3
3.1	Rappel contextuel.....	3
3.2	Bilan artistique.....	4
3.2.1	Spectacles hors les murs.....	4
3.2.2	Agenda culturel.....	4
3.2.3	Médiation culturelle.....	4
3.2.4	Logistique	5
3.3	Bilan financier	5
3.4	Soutien régional unanime	5
3.5	Planification financière 2020-2023	5
4	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes	6
5	Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux.....	6
6	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société.....	7
7	Proposition.....	7

1 Synthèse

Né du retrait, pour des questions financières, du canton de Berne du projet interjurassien de Centre régional d'expression artistique (CREA) en 2010, le projet ARS vise essentiellement à



mettre en réseau les arts de la scène dans le Jura bernois et à Bienne, à mettre en commun les compétences existantes et à rassembler les forces culturelles à travers la mutualisation. Sa réalisation a été confiée en 2015 au fOrum culture (anciennement forum interjurassien de la culture), avec comme objectifs principaux d'accompagner et impulser des projets visant au développement culturel de la région, de mettre en commun les moyens logistiques ainsi que les envies de projets, de promouvoir la création culturelle régionale et de défendre les intérêts de la scène culturelle régionale au niveau politique.

Pensé et réalisé en complémentarité avec Nebia à Bienne (anciennement Palace) et le futur Théâtre du Jura à Delémont, le fOrum culture s'inscrit en parfaite adéquation avec les besoins de la région dans le domaine de la scène. Durant sa première période de financement (2016-2019), il a bénéficié d'un soutien important de Pro Helvetia, au travers de son programme d'encouragement à la diversité culturelle dans les régions, ce qui lui a donné un rayonnement allant au-delà des frontières régionales et conféré une aura nationale ou presque.

En 2015, lorsqu'il a courageusement été porté sur les fonts baptismaux, ce projet novateur et unique en son genre constituait un signal très fort du canton adressé à sa région francophone. Aujourd'hui, il s'agit de le pérenniser sur le long terme et de renouveler son financement, dans un premier temps pour les années 2020 à 2023. Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pour sa part clairement choisi de faire de ce projet phare de la région une priorité stratégique majeure pour la législature allant de 2018 à 2022, comme il l'a consigné dans sa feuille de route pour l'encouragement à la culture dans le Jura bernois. Joignant l'acte à la parole, le CJB a d'ores et déjà inscrit le montant nécessaire dans sa planification financière pour les années à venir, réaffirmant par là son ferme soutien au projet sur la durée et sa forte conviction quant à la pertinence de cet outil ainsi qu'à la plus-value qu'il apporte aussi bien pour le Jura bernois que pour le canton de Berne dans son entier.

Dans la même dynamique, le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) est lui aussi convaincu du bienfondé de ce projet et de sa légitimité non seulement pour la population francophone de la région mais aussi pour les acteurs culturels eux-mêmes, conviction qu'il a eu l'occasion de réaffirmer et partager avec la Direction de l'instruction publique lors de sa rencontre annuelle avec sa directrice à l'automne 2018.

Tant les acteurs culturels que les organes politiques représentatifs de la région sont convaincus de la justesse de ce projet, spécifiquement pensé et conçu pour elle. En effet, le fOrum culture a déjà largement fait ses preuves grâce à des outils qui rayonnent loin à la ronde : ses projets de spectacles hors les murs, en appartements ou en espaces d'exposition, drainent les foules et font parler du Jura bernois jusqu'à Genève ; son agenda culturel culturoscopie s'étend désormais aux territoires de la Berne francophone ainsi que des cantons de Neuchâtel et du Jura ; enfin le développement de toute une série d'autres mesures, visant à encourager la médiation culturelle, à présenter la diversité artistique de la région, et à enrichir encore la scène culturelle régionale au contact d'artistes extérieurs. Toutes ces raisons expliquent pourquoi, à l'instar du CJB, du CAF et des acteurs culturels eux-mêmes, la Direction de l'instruction publique appelle de ses vœux la pérennisation de ce dispositif ainsi que le renouvellement de son financement, dans un premier temps pour les années 2020 à 2023.

2 Bases légales

- Loi du 12 juin 2012 sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC ; RSB 423.11), art. 5, 7, 12, 13 et 14

- Ordonnance du 13 novembre 2013 sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC ; RSB 423.411.1), art. 16
- Loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0), art. 47, 48 al. 1 let. a, 50 et 52
- Ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1), art. 148 et 152
- Loi du 13 septembre 2004 sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne (LStP ; RSB 102.1), art. 17

3 Description de l'affaire

3.1 Rappel contextuel

Suite au retrait du canton de Berne du projet interjurassien de Centre régional d'expression artistique (CREA) en 2010, pour des raisons d'ordre financier, le forum interjurassien de la culture, prédécesseur de l'actuel fOrum culture, a fait une proposition visant à renforcer la mise en réseau des forces culturelles sur le territoire interjurassien. L'Office de la culture du canton de Berne a alors décidé, en concertation avec le Conseil du Jura bernois (CJB), de lancer une étude stratégique portant sur la faisabilité et les modalités d'une mise en réseau des forces culturelles du Jura bernois et de Bienne et sur le lien de ce réseau avec le Théâtre Palace à Bienne (aujourd'hui rebaptisé Nebia) ainsi qu'avec la future salle du CREA à Delémont (depuis renommé Théâtre du Jura). Cette étude devait tenir compte des besoins des divers partenaires impliqués et apporter une solution au manque d'infrastructures dans la région. L'axiome de base sur lequel reposait l'étude commanditée postulait que les forces culturelles du Jura bernois et de Bienne – terme par lequel on désigne l'ensemble des acteurs de la scène culturelle régionale – avaient en effet tout à gagner à se constituer en réseau dans la région ainsi qu'à mettre en place un partenariat étroit avec le futur théâtre Nebia à Bienne, qui pourrait devenir l'un des principaux pôles culturels de l'Arc jurassien, et, ultérieurement, avec le Théâtre du Jura à Delémont.

L'étude stratégique a révélé une forme de réseau possible, particulièrement convaincante aux yeux du CJB, du Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) ainsi que des acteurs culturels. Il s'agissait d'un réseau extra-institutionnel, incarné à l'époque par le forum interjurassien de la culture, dont le but était de fédérer, valoriser et promouvoir la diversité de la scène culturelle bernoise francophone à partir d'un tissu régional très éclaté. Ce réseau visait aussi à défendre la décentralisation de la culture en complémentarité avec les infrastructures existantes ou prévues, souvent limitées à une politique d'équipement, comme en témoignent les institutions régionales que sont Nebia, le futur Théâtre du Jura ou encore la Salle de l'Inter à Porrentruy. S'appuyant sur cette étude stratégique, un groupe de travail pluridisciplinaire a mis en place différentes mesures, dont la refonte totale du fOrum interjurassien de la culture et la création de cinq commissions thématiques pour couvrir les champs d'action que sont la création, la participation culturelle (médiation culturelle) ainsi que la communication, et, de façon plus ponctuelle, la logistique et la politique culturelle.

Ce projet original et parfaitement adapté à la réalité culturelle de la région a vu officiellement le jour en 2015. Durant sa première période de financement, allant de 2016 à 2019, il a évolué vers un réseau fort et dynamique, grâce à la mise en place d'un train de mesures concrètes relevant de l'ingénierie culturelle, décrites plus précisément au chapitre 3.2.1.

3.2 Bilan artistique

Le fOrum culture, dont le mémento donne une bonne vue d'ensemble des missions et du fonctionnement actuel, s'inscrit en parfaite adéquation avec les besoins de la région dans le secteur des arts de la scène mais au-delà également, puisque ses actions touchent non seulement aux arts vivants mais profitent aussi à d'autres disciplines artistiques, directement ou indirectement. Les mesures qu'il a mises en place au cours des trois dernières années, dont les principales sont détaillées ci-après, ont par exemple permis d'encourager la médiation culturelle, de faire connaître la richesse culturelle de la région et de renforcer *in fine* tout le réseau des acteurs culturels entre eux ainsi que les liens entre ces derniers et le public.

3.2.1 Spectacles hors les murs

Les spectacles *hors les murs*, que ce soit en appartements ou en espaces d'exposition, font partie des projets phares lancés par le fOrum culture, via sa commission créatiOn. Ces projets permettent, d'une part, de soutenir et de stimuler la création régionale, par le biais d'appels à projet, et, d'autre part, de faire croître le rayonnement de la scène culturelle au-delà des frontières régionales. Ces mesures contribuent à faire parler du Jura bernois comme un lieu de création novateur et audacieux, ceci dans l'ensemble de la Suisse romande et au-delà. En l'espace de deux ans à peine, ils sont devenus le signe éminent de la vitalité et du dynamisme culturels de toute une région, qui n'a désormais plus rien à envier aux territoires considérés autrefois comme forts sur le plan culturel, à l'instar de celui de l'Arc lémanique par exemple. Grâce à de tels projets, la scène artistique du Jura bernois peut désormais légitimement revendiquer une place à part entière dans la cartographie culturelle romande.

3.2.2 Agenda culturel

L'autre produit-phare développé par le fOrum culture, c'est le culturoscopE, à savoir l'agenda culturel que tant d'acteurs appelaient de leurs vœux les plus chers avant la mise en place de cette structure. Couvrant initialement les territoires de la Berne francophone dans son entier ainsi que du canton du Jura, le culturoscopE est diffusé sur une plateforme web et sous la forme d'une application pour smartphones (www.culturoscope.ch) et il s'étend désormais aussi à l'ensemble du territoire du canton de Neuchâtel. Il couvre donc aujourd'hui l'intégralité ou presque des manifestations et événements culturels de ces régions ou cantons. Des contacts sont du reste en cours avec le canton de Fribourg et la Ville d'Yverdon notamment, tous deux intéressés de près par cet outil. A terme, pourquoi ne pas imaginer donc que cet instrument conceptualisé et développé dans le Jura bernois, grâce à l'apport exclusif de fonds bernois, puisse devenir le principal agenda culturel de l'ensemble de la Suisse romande. A noter par ailleurs que ce projet d'agenda est cofinancé par les différents cantons partenaires (JU et NE) ainsi que par la Loterie romande.

3.2.3 Médiation culturelle

La commission actiOn culturelle du fOrum culture met sur pied des projets de médiation qui irriguent le territoire, en touchant des publics, des actrices et acteurs culturels ainsi que des institutions spécifiques. La commission organise aussi des formations et lance des appels à projets répondant aux besoins de la région. Elle s'intéresse à la transmission de la culture, entre acteurs culturels d'une part, et d'autre part entre la population et les acteurs culturels. Récemment, elle a ainsi mené un projet de médiation avec des résident-e-s en EMS et mis sur pied en ville de Bienne notamment un projet d'ateliers de danse avec des seniors de plus de 60 ans. Ce projet témoigne d'une volonté indéfectible d'élargir le champ des possibles, d'intéresser et d'impliquer d'autres types de publics à la culture. Ces actions trouvent un écho

de plus en plus grand auprès de la population et suscitent un intérêt grandissant auprès de la presse.

3.2.4 Logistique

La commission lOgistique s'occupe de la mutualisation de matériel technique et de locaux de résidence. Elle réfléchit à l'amélioration du bureau culturel et organise des formations techniques et administratives. Parmi les mesures concrètes mises en place par cette dernière au cours de ces trois dernières années, on retrouve notamment les affiches culturelles, qui sont disposées chaque mois dans toute une série de communes du Jura bernois, dont le but est de présenter à la population la richesse culturelle de la région. Les échos sont là aussi extrêmement positifs, à la fois de la part des usagers, des acteurs culturels ainsi que des communes qui sont parties prenantes au projet.

3.3 Bilan financier

Tout comme le bilan artistique, le bilan financier fait annuellement l'objet de rencontres de reporting entre le fOrum culture et des représentants du Conseil du Jura bernois et de l'Office de la culture du canton de Berne. Il a été constaté dans ce cadre une gestion financière très rigoureuse de la part de l'administrateur du réseau, qui fait par ailleurs également l'objet d'une révision régulière par un organe de révision indépendant compétent. Les réserves résiduelles émergeant aux exercices 2016, 2017 et 2018 seront entièrement ventilées sur les exercices 2019 et suivants sous forme de provisions, d'entente avec les partenaires de financement. Cette ventilation explique les différences constatées dans les budgets prévisionnels présentés par le fOrum culture dans sa planification financière entre les charges et les produits, pour les années 2020 à 2022. Il est à noter par ailleurs que le canton du Jura participe aussi au financement du fOrum culture, pour son projet d'agenda culturel, par le biais de la Loterie romande et de son Office cantonal de la culture.

3.4 Soutien régional unanime

Le CJB a fait de ce projet-phare une priorité stratégique pour son programme de législature 2018-2022, priorité qu'il a du reste consignée dans sa feuille de route pour l'encouragement à la culture dans le Jura bernois. Joignant l'acte à la parole, le CJB a d'ores et déjà inscrit le montant nécessaire dans sa planification financière pour les années à venir, réaffirmant par là son ferme soutien au projet sur la durée et sa conviction tout aussi forte quant à la pertinence de cet outil ainsi qu'à la plus-value qu'il apporte aussi bien pour le Jura bernois que pour le canton de Berne dans son entier. Le CAF est tout aussi convaincu du bienfondé de ce projet, qui apporte un liant culturel à la région et une cohésion sociale à la minorité francophone du canton, dans un esprit d'ouverture et de collaboration. À ses yeux, le fOrum culture contribue grandement à renforcer le canton de Berne comme espace culturel bilingue, en rayonnant bien au-delà de ses frontières tout en alimentant sa créativité par la multiplication de contacts avec les artistes extérieurs.

3.5 Planification financière 2020-2023

Le fOrum culture a établi un budget prévisionnel pour l'année 2020 qui prévoit des dépenses à hauteur de 615 000 francs au total, un montant qui diminue ensuite jusqu'à concurrence de 595 000 francs dès 2021, ceci pour absorber progressivement les provisions provenant des exercices 2016 à 2019. Pour financer ces dépenses, le fOrum culture, à la demande du CJB et de l'Office de la culture du canton de Berne, a établi une planification financière prévision-

nelle qui prévoit un montant stable de produits à hauteur de 595'000 francs par an environ dès 2020. Ces produits se détaillent de la manière suivante :

Plan de financement (base budget prévisionnel 2020)

• Canton de Berne (Fonds d'encouragement des activités culturelles, via enveloppe CJB)	CHF	500 000
• Canton de Neuchâtel (pour le culturoscopé)	CHF	60 000
• Ville de Bienne	CHF	5 000
• République et canton du Jura (pour le culturoscopé)	CHF	7 500
• Loterie romande	CHF	10 000
• Recettes propres (cotisations)	CHF	9 700
Total	CHF	592 200

Durant la période de subventionnement allant de 2020 à 2023, le CJB et l'Office de la culture vont veiller à ce que les efforts du fOrum culture pour diversifier encore davantage leur plan de financement se poursuivent et s'accroissent. Des pistes devront notamment être creusées du côté du canton de Neuchâtel, dont certaines institutions-phares telles que le TPR à La Chaux-de-Fonds sont d'ores et déjà activement membres du fOrum culture. Ce dernier sera par ailleurs désormais aussi doté d'un contrat de prestations, qui sera conclu par le CJB en parallèle à la session d'hiver du Grand Conseil.

4 Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

Le projet de mise en réseau des arts de la scène (ARS) porté par le fOrum culture fait partie des objectifs stratégiques de l'Office de la culture, approuvés par la Direction de l'instruction publique. Il s'inscrit par ailleurs dans le programme gouvernemental de législature, puisqu'il contribue très fortement à entretenir la diversité régionale du canton de Berne, l'un des objectifs affichés par le Conseil-exécutif dans son papier stratégique Engagement 2030. Enfin, comme précisé précédemment, le CJB a également fait du fOrum culture ainsi que de sa pérennisation un point central non seulement de son propre programme de législature mais aussi de sa feuille de route pour l'encouragement à la culture dans le Jura bernois entre 2018 et 2022.

5 Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

Budget global (base 2020)	CHF	615 000
• Salaires personnel	CHF	175 000
• Honoraires (agence de communication)	CHF	82 000
• Charges sociales	CHF	26 000
• Indemnités et autres charges (comité, AG, commissions)	CHF	23 000
• Commissions	CHF	200 500
• Fonds communication	CHF	53 000
• Exploitation (locaux, véhicules, administration)	CHF	33 000
• Imprévus	CHF	22 500

Plan de financement

Voir le chapitre 3.5.

Le fOrum culture est un projet essentiellement cantonal et de ce fait financé essentiellement par le canton de Berne, via l'enveloppe du CJB (LEAC, art. 14 al. 2 let. e), avec le concours des cantons partenaires du projet et de la Ville de Bienne. Pro Helvetia ne le finance plus.

6 Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

Le fOrum culture renforce le tissu culturel éclaté de la partie francophone du canton de Berne par un réseau qui défend la décentralisation de la culture de façon complémentaire aux infrastructures prévues. Il implique des investissements de forces et financiers qui sont destinés directement aux structures existantes. Aucune entité nouvelle n'est ainsi ajoutée dans un paysage complexe et saturé. De par son aspect démocratique et fédérateur, le fOrum culture accroît la visibilité des arts de la scène dans la région. La mise en commun des forces artistiques et administratives permet une promotion accrue des offres culturelles.

Par ailleurs, le projet comprend tout une série d'actions culturelles qui vont à la conquête du public, par exemple à travers des activités hors les murs ou projets de médiation culturelle.

Le fOrum culture confère dès lors aux structures culturelles du Jura bernois et de Bienne une attractivité nouvelle, qui attire un public plus nombreux et plus diversifié.

7 Proposition

D'entente avec le Conseil du Jura bernois (CJB), la Direction de l'instruction publique propose au Conseil-exécutif d'approuver la subvention prélevée sur le Fonds d'encouragement des activités culturelles de 2020 à 2023 en faveur du fOrum culture, à hauteur de 500 000 francs par an.